



# Guide de conduite en cas de canicule

*Juillet 2023*

(D'après la *Guia d'actuació per a centres educatius en el marc d'altres temperatures*, de la Generalitat de Catalunya)

## 1- Introduction :

---

Dans le contexte du changement climatique, les hautes températures (canicule) sont un phénomène qui se répète fréquemment dans notre milieu méditerranéen.

Ce protocole vise à diffuser les actions et l'organisation spécifique de l'établissement en cas de fortes températures, pour en minimiser l'impact sur la santé des membres de la communauté scolaire.

## 2- Plan d'organisation de l'établissement en situation de canicule :

---

Éléments du plan :

- Fonctions des différents personnels de l'établissement
- Calendrier pour l'application du plan
- Mesures à adopter
- Garantir la coordination entre personnel et moyens disponibles
- Garantir la publication sur le site web du LFB
- Garantir la coordination avec services externes si besoin

### 2-1 Actions dans le cadre du plan

- Supervision des espaces et des installations de l'établissement pour identifier les espaces plus frais et avec de meilleures conditions d'habitabilité (espaces verts, zones climatisées, fontaines à eau...)
  - o Cf. annexe : check-list
- Si des activités extrascolaires ou en dehors de l'établissement sont prévues, vérifier s'il convient de les modifier ou de les annuler en fonction des instructions en vigueur

### 2-2 Mise en place des mesures

#### a) Période

Le plan a un caractère saisonnier. Dans des conditions normales, il peut être mis en place du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre. Il pourra être avancé, retardé ou prolongé, en fonction des conditions météorologiques.

#### b) Critères d'activation du plan

Meteocat envoie un message par Telegram aux établissements scolaires, lorsqu'il y a une prévision indiquant le risque d'atteindre les températures limites

Dans la ville de Barcelone, les températures limites sont les suivantes :

- Température extérieure limite / écoles : **30°C** (température à partir de laquelle les écoles présentent des situations de déconfort thermique)
- Température limite alerte canicule PROCICAT (Plan de protection civile en Catalogne) : **34°C**

A réception de ce signalement, la direction de l'établissement active son plan si nécessaire. Si cette décision est prise, il faut communiquer aux familles des élèves les mesures d'organisation qui seront mises en place. (Cf. annexe : modèle de courrier)

c) Application des mesures déterminées par le Departament d'educació

Ces mesures peuvent être modérées ou graduées en fonction des conditions climatiques :

### Mesures générales dans les bâtiments éducatifs :

- Pendant les heures de soleil, baisser les stores des fenêtres touchées par le soleil
- Maintenir la ventilation naturelle croisée  
(c'est le résultat de la différence de pressions entre deux façades d'un bâtiment à cause du vent ou d'une différence de température. Elle a deux effets : elle favorise le renouvellement de l'air intérieur et elle facilite le procès naturel de réfrigération par évaporation)
- Augmenter la ventilation naturelle pendant la journée, quand la température intérieure est supérieure à l'extérieure
- Si les conditions de sécurité le permettent, ouvrir les fenêtres pendant la nuit pour rafraîchir. Si cela n'est pas possible, les ouvrir tôt le matin
- Réduire au maximum et dans la mesure du possible, l'usage d'éclairage électrique
- Dans les espaces extérieurs, utiliser le plus possible, les zones ombragées disponibles. S'il n'y en a pas, éviter les activités entre 12h et 16h.
- Éviter aussi les activités physiques dans des espaces fermés en cas de températures élevées (gymnases, salles de motricité...)

### Mesures générales de protection, sécurité et bien-être du personnel

- Éviter de rester au soleil à l'extérieur. Il est recommandé de porter une casquette ou un chapeau, ainsi qu'un éventail.
- Mesures de protection solaire. Il est recommandé d'appliquer de la crème solaire (facteur de protection solaire  $\geq 30$ ), 20 min avant d'aller travailler, et régulièrement tout au long de la journée, tout particulièrement lors des sorties en extérieur.
- Boire régulièrement de l'eau fraîche (10-12°C), même sans avoir soif (un verre toutes les 15-20 min). Ne pas attendre d'avoir soif pour boire et inviter fréquemment les élèves à boire, tout particulièrement les plus petits (maternelle et élémentaire).

### Mesures générales d'organisation dans l'établissement

- Éviter, dans la mesure du possible, de réaliser des activités dans les espaces plus chauds. Si besoin, se déplacer avec les élèves dans un espace de l'établissement plus frais ou ombragé, pour les faire.
- En fonction des instructions de la Direction, pendant les heures de cours, adapter les différentes activités selon les conditions météorologiques. Éviter les heures de forte chaleur, chercher des espaces frais et/ou ombragés pour faire les activités, et s'il le faut, les annuler.

- Réduire l'activité physique pendant les heures de plus forte chaleur (entre 11h et 16h). Planifier les tâches les plus « pesantes » pour les heures de moindre chaleur.
- Programmer des sorties ou des activités dans des espaces qui disposeront de conditions climatiques plus favorables.
- Identifier et prêter attention surtout, aux personnes plus vulnérables et groupes à risque tels que :
  - ✓ Personnes avec un handicap physique ou psychique et/ou limitations de mobilité
  - ✓ Personnes avec des maladies chroniques (hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires, respiratoires, rénales...)
  - ✓ Femmes enceinte
  - ✓ Élèves de la Maternelle

**Ces mesures doivent être adoptées quand l'établissement maintient son horaire normal, et que les élèves peuvent y rester jusqu'à la fin de la journée scolaire habituelle.**

### Mesures spécifiques d'organisation dans l'établissement

#### Pendant les cours :

- Possibilité d'adapter la distribution horaire des différents cours, en fonction des hautes températures.
- Les absences motivées par les hautes températures peuvent être considérées comme justifiées, lorsqu'elles auront été communiquées par la famille de l'élève.
- Possibilité de permettre la sortie des élèves dans des horaires accordés par la direction à cet effet, pour les familles qui le demandent.

#### Activités complémentaires :

- Réviser le programme et les conditions dans lesquelles seraient réalisées ces activités, et, selon les cas, les modifier ou les supprimer (selon des critères de protection de tous les membres de la communauté scolaire).

#### Services complémentaires :

- Le transport scolaire et la cantine doivent être maintenus selon les conditions et les horaires accordés.

Pour les personnes à risques, être encore plus vigilant dans l'application des mesures indiquées.

Les mesures d'organisation doivent être adoptées sans interférer dans l'horaire général de l'établissement. Les élèves seront accompagnés par les enseignants jusqu'à la fin de la journée scolaire.

### 2-3 Fin des mesures

La direction de l'établissement, s'il le faut, mettra fin aux mesures adoptées. Ceci sera communiqué aux familles par l'établissement, moyennant un modèle de communication établi.

### 2-4 Évaluation du plan

Pour connaître l'utilité du plan dans l'établissement, et pour s'assurer de son efficacité et de son caractère opérationnel, des évaluations périodiques doivent être réalisées.

Les principaux aspects à évaluer sont les suivants :

- ✓ Evaluer la réaction des équipes pédagogiques, et la prise en charge des élèves dans ces circonstances
- ✓ Vérifier l'efficacité des mesures d'organisation prévues
- ✓ Evaluer le degré d'adéquation des installations et des ressources utilisées

### 3- Comment agir en cas d'épuisement par la chaleur ou de coup de chaleur

---

L'épuisement par chaleur est un état qui peut précéder le coup de chaleur, d'où l'importance de le reconnaître pour éviter une situation plus grave.

Chez les enfants et les jeunes, les symptômes incluent transpiration excessive, sensation de chaleur étouffante et de soif intense, bouche sèche, crampes, fatigue, épuisement ou faiblesse.

- ❖ Dans le contexte de hautes températures et devant ces symptômes, il faut déplacer la personne souffrante dans un lieu plus frais (infirmerie si nous sommes dans l'établissement), et lui donner à boire de l'eau (pas excessivement froide).

Le coup de chaleur se reconnaît par les symptômes suivants : élévation de la température corporelle >40°C, maux de tête, nausées, vomissements, peau rouge, chaude et sans transpiration, respiration et fréquence cardiaque accélérés, et altération de la conscience ou du comportement (confusion, irritabilité, délire...)

- ❖ En cas de **coup de chaleur**, avertir l'infirmerie et le **112, en toute urgence**. Déplacer la victime dans un endroit frais, rafraîchir en mettant des compresses froides sous les aisselles...donner à boire si l'état mental le permet.

### 4- Coordination du plan

---

Au Lycée Français de Barcelone, le plan est activé sous la responsabilité du proviseur et du médecin scolaire. La mise en œuvre en est assurée par les proviseuses adjointes, les directrices d'école, le secrétaire général, les CPE et les différents chefs de services.

### 5- Diffusion du plan

---

Le plan est publié sur le site du LFB.

## Annexe 1 : Identification des espaces les plus frais et/ou qui offrent de meilleures conditions en situation de canicule

---

Check-list des points frais

### A/ Site de Pedralbes

- Secteurs à l'ombre
  - Jardin de la cour d'honneur
  - Cour calme
  - Préau des casiers
- Espaces climatisés
  - Infirmierie
  - Administration
  - Vies scolaires
  - Salle des professeur-es du secondaire
  - Salle des professeur-es de l'élémentaire
- Espaces bien aérés naturellement (notamment traversants)
  - Le CDI si on laisse ouverte la porte de la terrasse
  - Les salles de classe du secondaire si on laisse ouvertes les portes vers les couloirs et les fenêtres, les ventilateurs peuvent aider à une meilleure ventilation

### B/ Site de Munner

- Secteurs à l'ombre
  - Cour de la cantine
  - Ombre des mûriers
- Espaces climatisés
- Espaces bien aérés naturellement (notamment traversants)
  - Les deux bâtiments ont été conçus pour permettre une aération croisée

## Annexe 2 : modèle de communiqué aux familles sur la mise en place du plan

---

*Madame, Monsieur,*

*Etant donné l'annonce officielle de canicule dans la zone géographique où se trouve notre établissement et la prévision météorologique pour les prochains jours, nous vous communiquons que le Lycée Français active le plan d'organisation de l'établissement en situation de canicule.*

*Conséquence de cette situation et dans le but de garantir le bien-être, la sécurité et la protection de tous les membres de notre communauté scolaire, et notamment de nos élèves, les mesures suivantes vont être appliquées (optionnel) :*

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_

*Ces mesures seront appliquées du..... au ..... Elles se maintiendront jusqu'à ce que finisse l'alerte canicule, vous en serez informés.*

*Les horaires des cours se maintiennent sans changement et les élèves pourront rester dans l'établissement jusqu'à la fin de la journée scolaire.*

*Les services complémentaires d'accueil, cantine, transport scolaire, se maintiennent sans changement.*

*Il est recommandé aux élèves de s'habiller avec des vêtements larges, commodes, de couleurs claires et tissus naturels, de mettre de la crème solaire avant de venir à l'école, et d'amener une casquette pour se protéger du soleil dans la cour. De même, on vous recommande d'adapter la quantité et le contenu du goûter à la situation de canicule prévue.*

*N'hésitez pas à contacter l'enseignant.e de votre enfant pour toute information complémentaire.*

*Barcelone, le.....*

*Signé : le proviseur*

- **Annexe 3 : modèle de communiqué aux familles sur la fin des mesures appliquées**

---

*Madame, Monsieur,*

*Le Servei Meteorològic de Catalunya a annoncé la fin de l'épisode de chaleur qui a débuté le .....(date), je vous informe donc que l'établissement du LFB met fin aux mesures d'organisation établies dans le plan d'organisation de l'établissement en situation de canicule.*

*Barcelone, le.....*

*Signé : le proviseur*